



Casino et tabac

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 6 mars 2004

La loi evin doit-elle être appliquée dans les casinos ? si oui de quelle maniere ?

MERCI DE ME REPONDRE

Réponse :

Pour quelle raison ne le serait-elle pas ? L'article R. 3511-1 du code de la santé publique décrit les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif. Le casino répond parfaitement et doublement à cette définition car c'est à la fois un lieu de travail et un lieu privé accueillant du public.

Consultez, sous les rubriques lieu de travail et Sport-Spectacle-Loisir les conditions dans lesquelles s'applique cette protection et n'hésitez pas à nous contacter à nouveau si vous avez une hésitation.